

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion

Finances et Contrôle de Gestion

REF : DFCG2010028

Signataire : SL

**OBJET :Envoi d'une mission à Beit Jala - prise en charge des frais**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-18 et suivants ;

Considérant les liens qui unissent les communes de Beit-Jala et d'Aubervilliers ;

Considérant l'invitation faite à la commune d'assister à l'inauguration d'un complexe sportif à Beit Jala ;

Considérant la délégation composée des élus EvelyneYonnet, Mériem Derkaoui, Abderrahim Hafidi, Sylvain Ros et des agents municipaux Nouredinne Skikker et Mickaël Dahan, qui s'est rendue à Beit Jala du 29 au 31 mai 2010 ;

A l'unanimité. M. LANTERNIER n'ayant pas pris part au vote

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la mission de la délégation qui a représenté la commune à Beit Jala du 29 au 31 mai 2010.

**DIT** que les frais engagés à cette occasion seront inscrits au budget communal sur les imputations suivantes :

	service	chapitre	article	fonction
Frais de mission des élus	602	65	6532	021
Frais de mission des agents municipaux	602	011	6256	020

Pour le Maire

L'adjoint délégué